

à parvenir à une économie mondiale saine marquée par une croissance économique soutenue avec une inflation réduite, un niveau élevé d'emploi, des conditions sociales équitables et un système financier international stable;

-promouvoir les principes du marché, repousser le protectionnisme et élargir, renforcer et ouvrir davantage le système commercial multilatéral;

-réaffirmer leur engagement à aider les pays en voie de développement dans leurs efforts en faveur de réformes politiques et économiques, en améliorant l'aide au développement, en élargissant l'accès aux marchés, en renforçant la stratégie de la dette et en encourageant l'utilisation efficace de l'aide étrangère et des ressources nationales;

-apporter un soutien adéquat, en coopération avec d'autres États et organisations, aux pays d'Europe entreprenant des réformes économiques et politiques fondamentales et encourager leur participation aux institutions commerciales et financières multilatérales.

Principes du partenariat

Pour parvenir à leurs objectifs communs, ils se consulteront sur les problèmes humanitaires, politiques et économiques afin de donner à leurs efforts la plus grande efficacité. Sur les sujets d'intérêt commun, et en particulier au sein des organismes internationaux, ils échangeront des informations et rechercheront une étroite coopération, dans l'esprit de cette déclaration.

Les consultations ad hoc, qui se tiendront en cas de besoin, bénéficieront largement de la connaissance et de la compréhension mutuelles acquises grâce aux consultations régulières mentionnées dans la dernière partie de cette déclaration.

Coopération économique, scientifique et culturelle

Les deux parties reconnaissent l'importance du renforcement du système commercial multilatéral. Elles soutiendront des progrès vers la libéralisation, la transparence et l'application des principes du GATT et de l'OCDE tant en ce qui concerne le commerce des biens et des services que l'investissement.

Elles développeront ultérieurement leur dialogue en cours sur des matières telles que les obstacles techniques et non-tarifaires au commerce de biens industriels et agricoles, les services, la politique de la concurrence, la politique des transports, les normes, les télécommunications, les hautes technologies, et dans d'autres domaines d'intérêt.

Elles soutiendront les activités de la BIRD, du FMI, de l'OCDE, du G24, de la BERD et d'autres enceintes internationales.

Leur coopération mutuelle sera également renforcée dans divers autres domaines qui touchent directement au bien-être de leurs citoyens, tels que les échanges et les projets communs dans les domaines de la science et de la technologie, y compris l'espace, la recherche médicale, la protection de l'environnement, la conservation de l'énergie et la sûreté des installations nucléaires et autres, ainsi que dans le domaine de la communication, de la culture et de l'éducation, y compris les échanges universitaires et de jeunes.

Défis transnationaux

Le Canada et la Communauté européenne et ses États membres uniront leurs efforts pour répondre aux défis transnationaux, dans l'intérêt de leurs propres peuples et du reste du monde. Ils accordent en particulier une haute